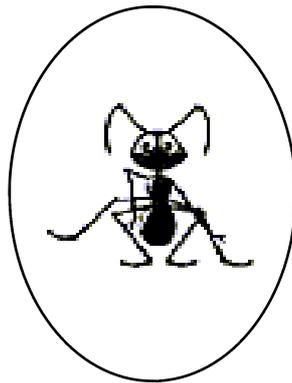




LES FOURMIS ENGINOISES

CHRONIQUES ENGINOISES



Année 2004 — numéro 2

CHRONIQUES ENGINOISES

Année 2004 — numéro 2

Editorial

Sommaire :

- Editorial
- Les conscrits
- De mon temps...
- Le semeur
- Le temps des cafés
- Toponymie
Les Jaux
- Les métiers oubliés
Le colporteur



Ont participé à l'élaboration du n°2 des Chroniques Enginoises :

Yvette Boccon-Gebeaud
Marie-Louise Durand
Monique Dalbion
Martine Franc
Alain Francoz
Emmanuelle Huguenin
Danielle Morselli
Florence Pesenti
Alda Rodriguez



Directeur de la publication :
- Emmanuelle Huguenin
Conception et mise en page :
- Danielle Morselli



Le Fil d'Engins
Siège social : Mairie
38360 ENGINS
☎ 04 76 94 49 13
E-mail :
assoc.lefildengins@laposte.net

Nous vivons une époque où tout va très vite, où tout change, et pourtant... Jamais les personnes ne se sont autant intéressées au passé. Peut-être précisément, parce que la mutation frénétique de notre société les incite à définir, ou à préciser certains points de repères pris dans la vie d'autrefois. Lorsque l'on marche, pour savoir où l'on va, il est indispensable de savoir d'où l'on vient ! Eh oui ! Tous les montagnards le savent.

Nous pensons plus spécialement à tous ceux, jeunes ou moins jeunes, qui sont nés dans les villes, sans connaître la vie des campagnes ou des montagnes, alors que leurs ancêtres, avant l'exode rural des années 1900-1950, furent généralement paysans durant des siècles.

Nous pensons à d'autres, bien moins jeunes, retraités ou presque, qui voudraient retrouver quelques souvenirs de leur enfance, vécue au terroir.

Nous pensons aussi à ces Enginois, d'origine ou d'adoption, qui désireraient mieux « sentir » leur rattachement à cette terre.

Les Fourmis essaient d'apporter des témoignages de cette vie rurale à l'ancienne.

F. P.



Collection privée—Famille Francoz

La fête des conscrits

Pour pallier le manque d'engagements volontaires aux armées, prend naissance en 1798 la loi Jourdan qui institue une nouvelle forme de recrutement : la conscription. Elle impose à tous les hommes, le tirage au sort qui conduit presque obligatoirement au conseil de révision et de là à l'appel sous les drapeaux

Au début de chaque année, dans tous les cantons de France, les garçons d'une même classe et qui viennent d'avoir 20 ans, se voient écrire leur destin par un simple numéro puisé dans une urne tricolore. Main heureuse ou malheureuse, le jeune homme, par ce simple numéro, peut être dispensé du service militaire ou appelé pour une dure aventure dont beaucoup ne reviennent pas.



« Mon père avait fait la grande guerre de 14-18, où il avait perdu un frère à Verdun en 17. C'est dire s'il était devenu patriote. Le jour où mon frère a été déclaré « bon pour le service armé », on était très fiers. J'ai un cousin qui a été dispensé, il est devenu la honte de mon oncle et de ma tante. Mon frère et ses copains sont allés « faire les conscrits » au son du clairon, cocardes et drapeaux en exergue. Le jour où il est parti, en 1949, on était en pleine guerre d'Indochine et ma mère priait pour qu'il ne s'engage pas. Mon père l'encourageait. Finalement, il est passé au travers et quand il est revenu 18 mois plus tard, il était un homme. »

A cette injustice du tirage au sort, s'ajoute encore l'exemption de ceux qui peuvent payer un remplaçant.

Suivant les besoins, ces jeunes hommes savent très bien que le passage à l'âge adulte impose ce sacrifice. Aussi, dans beaucoup de régions de France, à chaque début d'année, les jeunes gens qui viennent d'avoir 20 ans, célèbrent publiquement le dimanche précédent le redoutable tirage au sort de leur arrivée dans le monde adulte. Ils se sentent encore tous égaux et fêtent tous ensemble ce qui les réunit, ce nouvel honneur d'être conscrit et d'être un homme, honneur trop souvent bien éphémère bien sûr. Car ils le savent et pour oublier le sort du destin qui va les séparer soit par le remplacement d'une exemption achetée chèrement, soit par l'impitoyable numéro, ils passent une journée et une première nuit à chanter et à danser.



Cette méthode de conscription n'est supprimée qu'en 1905. Jusqu'en 1880 environ, seuls les véritables conscrits touchés par cette méthode font la fête. Egalitaire, le service armé a servi longtemps de creuset à l'unité nationale et au patriotisme par-delà la diversité sociale et éthique. Malgré les corvées de « pluches », les marches et les manœuvres, les abus des adjudants de quartiers et les odeurs de chambrée, le service militaire est vécu comme une mutation fondamentale. Il faut donc s'y préparer et l'année de la conscription est célébrée bruyamment.

Voici l'anecdote que nous raconte Marie-Louise Durand à partir des souvenirs transmis par sa maman Henriette Perret :

« C'est la fête de la conscription de l'année 1919. Cette année-là, Henriette a 20 ans et Gabriel Coynel aussi fête ses 20 ans.

Comme le veut la tradition, les garçons offrent à toutes leurs conscrites, à chaque mois de naissance des jeunes filles, une belle corbeille de fleurs entourée d'un ruban bleu, blanc, rouge sur lequel est inscrit : « Vive la classe 1919 ».

Celles-ci invitent, chacune à leur tour, tous les conscrits pour recevoir le bouquet en échange d'un bon repas et la soirée s'éternise avec des chansons et des danses ».

Mais en 1919, Gabriel, eh bien oui, est le seul garçon à Engins à avoir 20 ans, mais en revanche il a ... 7 conscrites !!!

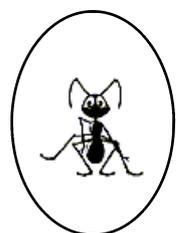
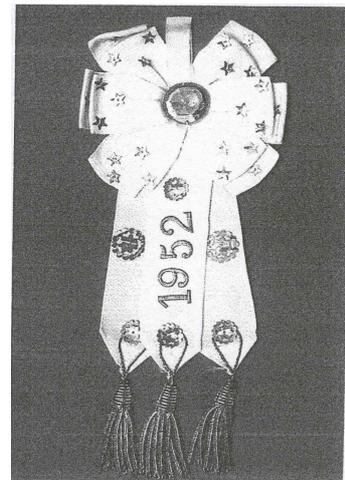
Il est tout fier Gabriel avec sa cocarde tricolore, son beau costume, mais 7 bouquets à acheter... Heureusement échelonnés sur toute l'année. Et puis les copains sont là pour le soutenir et faire la fête avec lui. Ah quelle année !!! »

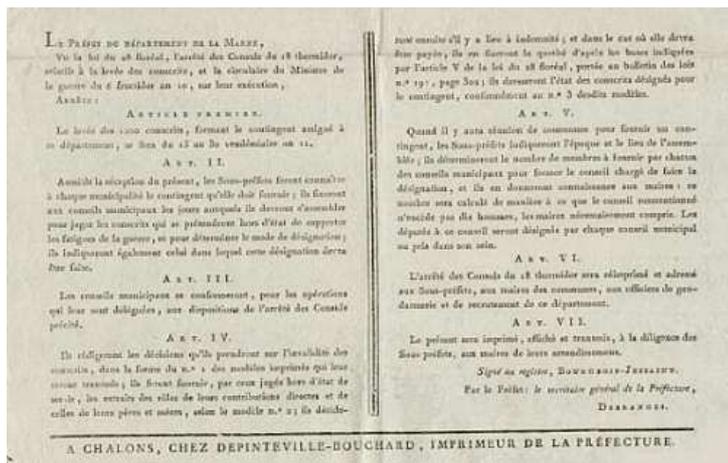
A Engins, dans les années 50, cette coutume commence à décliner.

En mai 1996, le Président de la République Française, Jacques Chirac, annonce la fin du service militaire obligatoire.

Mais pourquoi s'arrêter aux 20 ans ? A Engins, la coutume veut que tous ces anciens conscrits retrouvent leur titre tous les 10 ans pour le banquet de la « Classe ». Et enfin, voici que la palette des décennies est formée sans oublier bien sûr les 70, 80, 90 ans et peut-être les 100 ans. C'est long 10 ans. Qu'aurait-on pu trouver de plus stimulant que ces retrouvailles, ces fêtes pour mieux démarrer ensemble une nouvelle décennie ?

FP





Arrêté de levée des conscrits
des ans IX et X, 20 septembre 1802

Arrêté de levée des conscrits des ans IX et X, le 20 septembre 1802 AD Marne, Aff. Ar 1 134

Levée des conscrits de l'an 9 et de l'an 10

Arrêté du préfet du département de la Marne.

Du 3e jour complémentaire, an 10 de la République française.

Le préfet du département de la Marne,

Vu la loi du 28 floréal, l'arrêté des consuls du 18 thermidor, relative à la levée des conscrits, et la circulaire du Ministre de la guerre du 6 fructidor an 10, sur leur exécution,
Arrête:

Article premier : la levée des 1200 conscrits, formant le contingent assigné à ce département, se fera du 15 au 30 vendémiaire an 11.

Art II : Aussitôt la réception du présent, les sous-préfets feront connaître à chaque municipalité le contingent qu'elle doit fournir ; ils fixeront aux conseils municipaux les jours auxquels ils devront s'assembler pour juger les conscrits qui se prétendent hors d'état de supporter les fatigues de la guerre, et pour déterminer le mode de désignation ; ils indiqueront également celui dans lequel cette désignation devra être faite.

Art. III : Les conseils municipaux se conformeront, pour les opérations qui leur sont déléguées, aux dispositions de l'arrêté des Consuls précité.

Art IV : Ils rédigeront les décisions qu'ils prendront sur l'invalidité des conscrits, dans la forme du n°1 des modèles imprimés qui leur seront transmis ; ils feront fournir par ceux jugés hors d'état de servir, les extraits des rôles de leurs contributions directes et de celles de leurs pères et mères, selon le modèle n°2 ; ils décideront ensuite s'il y a lieu à indemnité ; et dans le cas où elle devra être payée, ils en fixeront la quantité d'après les bases indiquées par l'article V de la loi du 28 floréal, portée au bulletin des lois n°191, page 302 ; ils dresseront l'état des conscrits désignés pour le contingent, conformément au n°3 desdits modèles.

Art V : Quand il y aura réunion de communes pour fournir un contingent, les sous-préfets indiqueront l'époque et le lieu de l'assemblée ; ils détermineront le nombre de membres à fournir par chacun des conseils municipaux pour former le conseil chargé de faire la désignation, et ils en donneront connaissance aux maires : ce nombre sera calculé de manière à ce que le conseil sus mentionné n'excède pas dix hommes, les maires nécessairement compris. Les députés à ce conseil seront désignés par chaque conseil municipal ou pris dans son sein.

Art VI : L'arrêté des Consuls du 18 thermidor sera réimprimé et adressé aux sous préfets, aux maires des communes, aux officiers de gendarmerie et de recrutement de ce département.

Art VII : Le présent sera imprimé, affiché et transmis à la diligence de sous-préfets, aux maires de leur arrondissement.

Signé au registre
Bourgeois de Jessaint
Par le Préfet : le secrétaire-général de la Préfecture
Debranges

« De mon temps... »

- Han, han, han, bling, blong !!!!

Les cris d'effort, la résonance des coups, se croisent, se répondent, rebondissent contre la roche du Pas de la Corne, se noient dans le tumulte du Furon, mais le résultat est là : aucun crochet ne se fixe dans ce satané piquet. Trois coups sur quatre frappent le vide. Malgré son application, le marteau de Pierre rencontre rarement la tête de ce fichu clou. L'œil pétillant de malice, pépé Ferdinand observe les vaines tentatives de son petit-fils :

- *Crénom fiston ! Faudrait que tu fréquentes plus souvent la fille d'un charpentier si tu veux apprendre comment planter un clou !!!*

Les yeux brillants de larmes, l'enfant reste figé là, bras ballants, découragé, le marteau dans une main, le crochet dans l'autre.

Tendrement, pépé Ferdinand le replace devant le poteau et lui démontre, en enveloppant les deux petites mains dans ses grosses poignes, comment d'un coup d'un seul on peut river son clou à un poteau.

- *Voilà fiston, si tu continues comme ça, tes génisses seront bien gardées !*

Tout en veillant sur son petit drôle du coin de l'œil, Pépé Ferdinand poursuit sa tâche et songe que lui-même, au même âge, aurait fait l'objet de bien moins de sollicitude de la part de son père. Diable, c'est qu'on n'avait pas le temps en ce temps-là !

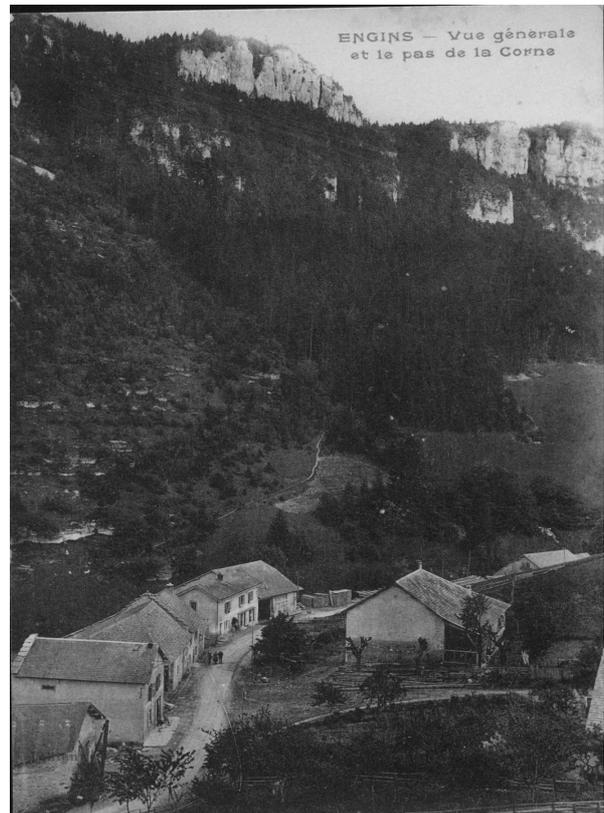
Tout minot, il avait dû participer, pour aider aussi bien son père que sa mère, aux nombreuses tâches de la ferme. Aussitôt rentré de l'école, il prenait le relais de sa mère pour garder les vaches, donner à manger à la volaille, au cochon.

La fin de l'hiver signifie que des journées de travail intenses vont suivre. Oubliée l'école ! Dès le lever du soleil, toute la famille va être mobilisée pour labourer, semer, moissonner, rentrer les récoltes.

Lors du temps des labours, il faut aider le père qui peine à guider la charrue sur les terrains en pente d'Engins. Aiguillon en main, entre son père et l'attelage, si la conduite devient délicate, l'enfant se porte au joug, touchant, menant, encourageant les bêtes à l'effort.

Dans la terre grasse et compacte, avant de herser et de semer, les mottes doivent être piochées à la houe.

Les feux de la St Jean à peine éteints, le temps des fenaisons débute. Le père est encore plus attentif aux variations du temps. La plus douce brise peut se transformer en ce vent du Sud si redouté. Accompagné d'orages violents et de pluies importantes, il vous ruine une récolte. Ne disait-on pas alors que « le vent du Sud a toujours la goutte au derrière. »





Collection privée—Famille Boccon-Gebeaud

Les champs d'Engins sont particulièrement animés à cette période de l'année. Chaque famille oeuvre sur sa parcelle, même de superficie modeste. Pas un are de terrain n'est négligé. Nombre de surfaces, aujourd'hui boisées, étaient exploitées.

Faucher, tourner, brasser, entasser, charger, râtelier, toutes ces tâches sont manuelles. L'aide de tous est la bienvenue. La règle de l'entraide et de la solidarité est naturelle. Les familles n'étant pas très riches, les bêtes d'attelage se prêtent entre parentèle ou voisins.

Le travail aux champs est lent et pénible mais personne n'aurait songé à se plaindre. Tous sont soumis à la même loi.

Ferdinand se revoit encore, dans la poussière, dégoulinant de sueur sous le soleil ardent, chassant à l'aide d'une branche de noisetier, les mouches et les taons qui s'acharnent sur les bêtes. Sûr que si le soleil est bon pour le grain, il accable indifféremment hommes et bêtes.

A d'autres moments, armé d'un râteau à faner ou d'une fourche en bois, aux côtés de sa mère, il tourne et retourne l'herbe pour activer son séchage. Il ne faut pas être douillet pour courir en culottes courtes dans les chaumes ou saisir à pleines mains des brassées de foin hérissées de chardons.

En fin d'après-midi, lorsque le soleil tape moins fort, qu'il est fier de quitter sa mère pour rejoindre les hommes qui hissent le foin sur le char. Au sommet du chargement, aux côtés de son propre grand-père, il aide à torcher le foin que son père et quelques voisins venus en renfort tendent de leurs bras puissants au bout de leur longue fourche. Au fil des heures, ces fourchées semblent peser des tonnes. A la fin de la journée, le moindre mouvement des bras deviendra brûlure cuisante.

Hochant la tête, il a un sourire moqueur, quand il songe à l'aîné de ses petits-fils, ce grand dadais, qui court deux fois la semaine s'enfermer dans une salle pour faire de la musculation qu'il dit. *De la musculation... Pfff... !!! De mon temps, pense-t-il, les travaux des champs vous musclaient le pire gringalet. Elà, les filles n'étaient pas les dernières à reluquer, en douce, les torses puissants des travailleurs !*

La « revolle » qui réunit, lors d'un repas pris à la ferme, tous les moissonneurs pour les remercier de leur aide est l'occasion de prendre un peu de bon temps entre voisins, les veillées étant réservées à la période hivernale. Il n'est pas rare qu'un harmonica sorti par magie du fond d'une poche invite les jeunes à la danse. Envolée, la fatigue. Il reste toujours de l'énergie pour faire tourbillonner les filles !

- Pépé, pépé, regarde j'ai réussi !

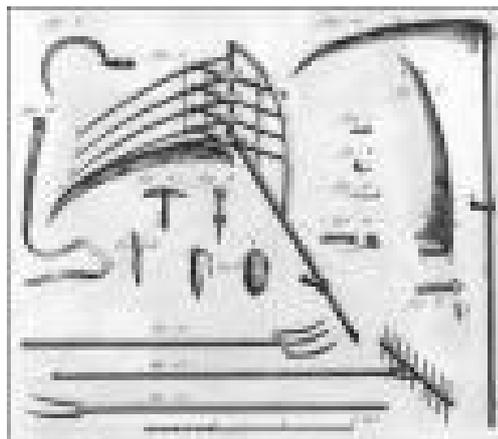
Ferdinand tiré de sa rêverie félicite son petit-fils d'une brève accolade. Les mots tendres ne lui viennent pas facilement. C'est l'affaire des femmes les mielleries !!!

Certes, ce môme est plus habile avec cette espèce de boîte en plastique qu'il appelle console de jeux, mais en quelques jours de vacances chez ses grands-parents à Engins, ces jeux, l'ordinateur, la télévision qui occupent son temps à la ville sont bien vite oubliés et il ne quitte plus son grand-père d'une semelle.

Faut le voir assis sur son petit banc dans l'étable, tentant de boire au pis des vaches comme il le lui a appris. La mécanisation a rendu la traite plus rapide mais les gestes d'antan ont leur gourmandise.

Et les hauts cris poussés par la grand-mère lorsqu'elle l'a vu lancer de trop généreuses envolées de graines à la volaille !

Tiens, pas plus tard qu'hier, il fallait l'entendre sur les sentiers de la Rossinière tenter de guider les vaches avec les quelques mots de patois que Ferdinand lui a appris. S'il l'avait laissé faire, sûr qu'elles se seraient régalingées de l'éparcette du champ du Toine.



Leur tâche terminée, les outils rangés dans la besace, grand-père et petit-fils s'en retournent vers la ferme. Deux générations qui, malgré des modes de vie aux antipodes l'une de l'autre, trouvent un chemin pour se rejoindre.

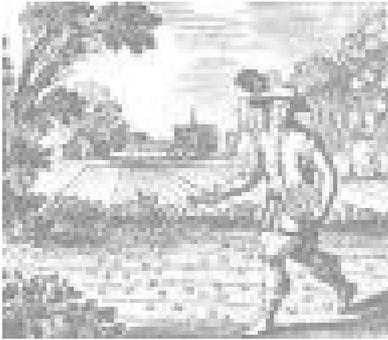
Rythmée par les saisons, la vie paysanne autrefois (en encore aujourd'hui) ne laisse guère de place à l'oisiveté. Du printemps à l'automne, les journées sont intensément remplies. L'hiver offre un peu de répit. Pour autant, l'homme ne reste pas inactif. Il y a la neige à ôter du chemin pour que les gamins puissent rejoindre l'école, les bêtes à s'occuper. Réparer les harnais, les tombereaux, les roues du char qui donnent des signes de faiblesse.. Réparer également ou fabriquer des outils qui ne doivent pas faire défaut au moment des gros travaux. L'épouse réclame de nouvelles paillasses qu'il va falloir tresser, les enfants des galoches. Tour à tour, paysan, menuisier, charron, charpentier,... l'habileté de ces hommes est immense. Une vie en quasi autarcie a développé un savoir-faire qui tend à se perdre.

Gageons que Ferdinand saura, pour le petit Pierre, retrouver les gestes de son père ou de son grand-père pour sculpter une canne ou fabriquer dans une branche de noisetier un sifflet qui vrillera les oreilles du voisinage.

DM



Le Semeur



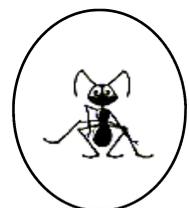
C'est le moment crépusculaire ;
 J'admire, assis sous un portail,
 Ce reste de jour dont s'éclaire
 La dernière heure de travail.
 Dans les terres de nuit baignées,
 Je contemple, ému, les haillons
 D'un vieillard qui jette à poignées
 La moisson future aux sillons.
 Sa haute silhouette noire
 Domine les profonds labours.

On sent à quel point il doit croire
 A la fuite utile des jours.
 Il marche dans la plaine immense,
 Va, vient, lance la graine au loin,
 Rouvre sa main et recommence ;
 Et je médite, obscur témoin,
 Pendant que, déployant ses voiles,
 L'ombre, où se mêle une rumeur,
 Semble élargir jusqu'aux étoiles
 Le geste auguste du semeur.



J.F. Millet— Le Semeur

Victor Hugo



Le temps des cafés

La vogue du café en France n'est guère antérieure à 1660, mais il fût tout à fait à la mode dès 1669, sous l'égide de Soliman Aga.

A cette époque, le beau monde de Paris et de Versailles s'abreuve avec délice de cette « liqueur nouvelle », malgré les critiques des médecins qui considèrent le café comme une source de maux incurables.

Voltaire, qui dit-on, buvait de 50 à 72 tasses de café par jour, rétorquait à ses amis qui lui faisaient remarquer que le café était un poison, même si son évolution est lente : « *lente certes, puisque après 50 ans, il n'a pas encore produit d'effet négatif* ».

L'Abyssinie fût sans doute le berceau du caféier, qui y poussait à l'état sauvage. Traversant la mer rouge il fut exporté au Yémen et cultivé avec soin par les Arabes, qui parvinrent à produire le fameux café moka du nom de Moka ville côtière.

En 1690, des trafiquants hollandais importèrent de jeunes plants à Batavia, et les Anglais, au début du XVIII^e siècle, en introduisirent aux Indes, à l'île Bourbon, puis à St Domingue et plus tardivement au Brésil.

Cette vogue entraîna l'ouverture d'établissements spéciaux pour la consommation de ce breuvage, et le premier café digne de ce nom – écrit « caffè » au XVIII^e siècle – fut créé vers 1702 par un palermitain, Francesco Procopio Dei Coltelli, qui bientôt francisa son nom en François Procope.

Le café Procope était situé dans la rue des Fossés-Saint-Germain, en face du théâtre Français aujourd'hui rue de la Comédie.

Ce local était décoré de tables de marbre, de grands miroirs fort coûteux, de lustres de cristal et de tapisseries sur les murs.

On va chez Procope pour déguster cette délicieuse boisson, mais aussi pour lire les dernières affiches qui sont apposées sur le tuyau de poêle. Le seul journal quotidien est la Gazette de France, mais la clientèle préfère les informations plus croustillantes des petits bulletins imprimés.



Gravure du milieu du XVIII^e siècle Musée Carnavalet

Honoré de Balzac, dont on raconte qu'il aurait bu 50 000 tasses de café pour parvenir à écrire la « Comédie humaine », était un adorateur de cette boisson énergétique. Il traversait Paris pour partir à la recherche de trois variétés, le Bourbon, le Moka et une variété martiniquaise, qu'il mélangeait soigneusement. Dans un hymne écrit en l'honneur du café, on peut lire :

« Le café caresse la gorge et met alors tout en mouvement : les idées se précipitent tels les bataillons d'une Grande Armée sur le champ de bataille, le combat commence. Les souvenirs se déploient comme l'étendard. La cavalerie légère s'élanche dans un superbe galop. L'artillerie de la logique s'avance avec ses raisonnements implacables. Les mots d'esprit fusent comme les balles des tirailleurs au combat. Les personnages prennent forme et se détachent, la plume glisse sur le papier, le combat atteint une violence extrême, puis meurt sous un flot de sang noir comme un authentique champ de bataille qui s'estompe dans un nuage de poudre. ».

Les habitués sont surtout des intellectuels, et dès 1740, les encyclopédistes s'y retrouvent ; mais on y rencontre aussi Rousseau ou Voltaire. Mêmes les dames de la première qualité font très souvent arrêter leur carrosse aux boutiques des « caffés » les plus fameux où on leur sert ce breuvage à la portière, sur des soucoupes d'argent.

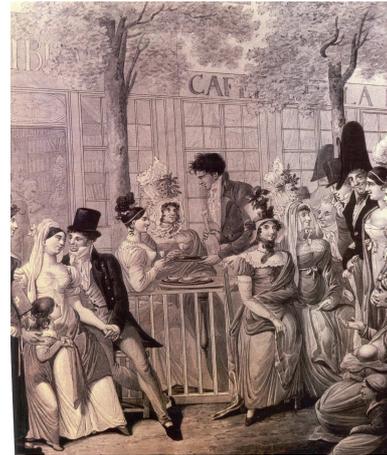
Les clients se voient proposer du café, bien entendu, mais aussi du thé ou du chocolat, ainsi que des liqueurs et des glaces.

Au XVIII^e siècle, on compte six à sept cents cafés à Paris. C'est le refuge des oisifs, et l'asile des indigents. Ils s'y chauffent l'hiver pour épargner le bois chez eux.

Dans quelques-uns de ces cafés, bureau académique, on y juge les auteurs, les pièces de théâtre ; on y assigne leur rang, leur valeur.

La discussion politique, aliment fondamental de la conversation de café, impose son sérieux, la rupture avec le milieu familial. Mais le voisinage de l'alcool offre une critique facile.

Certains hygiénistes n'avaient d'ailleurs pas hésité à imputer les « hontes de la Commune » aux effets d'une « épidémie alcoolique » des masses.



Gravure de la fin du XVIII^e siècle

Par crainte de débauche intempestive, certaines Préfectures de France ont publié l'arrêté suivant :

Il est interdit à tous les débitants de boissons, cafés et cabaretiers :

- d'employer dans leur établissements, exception faite pour la femme, les enfants et petits-enfants de l'exploitant, les orphelins et les membres de sa famille à charge : des filles de moins de dix huit ans ; des filles ou des femmes de plus de dix-huit ans, non munies d'un certificat de bonnes vie et mœurs, datant de plus de trois mois, à moins qu'elles n'appartiennent à la famille du débitant ;

- de placer à la devanture des débits de boissons, cafés, comptoirs, bars et établissements similaires, des rideaux, carreaux et vitraux opaques, et en général, d'employer tous autres moyens empêchant de voir de l'extérieur à l'intérieur des établissements [...]

- de laisser les femmes et filles employées dans leur établissements s'asseoir auprès des clients et consommer avec eux.

- d'employer ou de recevoir habituellement des femmes de débauche pour se livrer à la prostitution dans leurs établissements et dans les locaux attenants.

Au café, tout se mélange, les lumières font prendre la nuit pour le jour. L'argent y est dépensé sans compter, même par les plus pauvres. Certains sujets dépensent en un soir ce qui pourrait les faire vivre toute une semaine eux et leur famille.

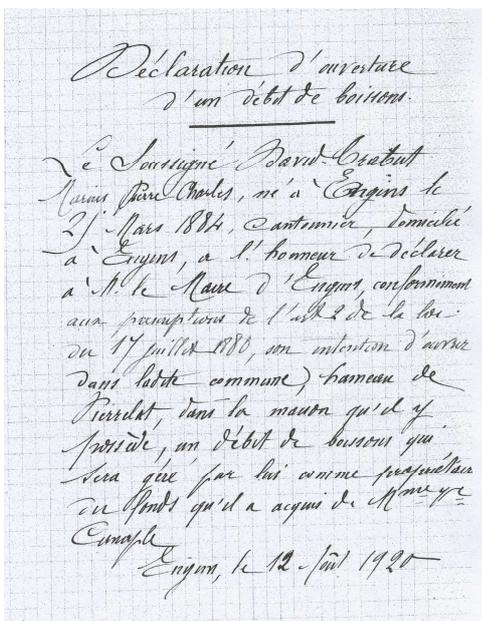
A la campagne comme en ville, les ouvriers finissent leur longue journée de travail par un passage au café pour quelques tournées et une partie de cartes. Le dimanche après la messe, les mères de famille s'y retrouvent avant d'aller réchauffer le repas.

Les cafetiers sont encore très nombreux jusqu'à la dernière guerre. La plupart de ces cafetiers résident au cœur du village.

Très souvent le café est tenu par l'épouse, le mari exerçant une autre profession.

« On change plus facilement de religion que de café. Le monde d'ailleurs se divise en deux classes : ceux qui vont au café et ceux qui n'y vont pas. De là, deux mentalités parfaitement tranchées et distinctes, dont l'une – celle de ceux qui y vont – semble assez supérieure à l'autre » dit Georges Courteline

Dans les villages, le café est le lieu essentiel de la sociabilité des hommes et de la vie locale. Il rassemble des hommes de toutes catégories sociales.



L'ouverture d'un débit de boissons se fait sur papier libre adressé au Maire, comme ci-contre.

A Engins, on retrouve trace en 1914 d'une délibération du Conseil Municipal qui réglemente la distance à laquelle doivent se situer les débits de boisson des édifices publics (école, église, cimetière). L'arrêté du 3 février le fixe à 100 mètres au moins.

Un décret du 30 septembre 1920 fixe l'heure de fermeture des débits de boisson à 23 heures du 1^{er} avril au 31 octobre et à 22 heures du 1^{er} novembre au 31 mars.

Au début du XX^e siècle, il y a à Engins 6 cafés dont 4 au hameau des Jaux.

Ce qui représente environ 1 café pour 20 habitants dans les années 1940.

Les veillées jouent un rôle privilégié dans les relations humaines : on y vient en groupe, on s'y enflamme dans de longues discussions ou dans des jeux de cartes passionnés, avant d'achever les soirées par des chansons à moins que l'on ne préfère danser. Toujours est-il que le café se situe au cœur de la richesse associative des villageois qui le fréquente, tout particulièrement les dimanches.

Certains agriculteurs du village, lorsqu'ils avaient « fait affaire », c'est-à-dire vendu leur bétail, se retrouvaient au café.

Il y régnait une ambiance festive, les parties de « manille » (jeu de cartes) allaient bon train.

Les joueurs réclamaient au cafetier « un saladier », qui était en fait une marquise, pour accompagner leur jeu.

Au fil des heures, la faim les gagnait, alors le cafetier tuait un lapin et la maîtresse des lieux le cuisinait en y ajoutant ses petits secrets qui contentaient les papilles de ces messieurs.

Cette fête pouvait durer jusqu'à quatre jours consécutifs ! Mais l'ivresse était plus fréquente que l'ivrognerie.

Le café était aussi le lieu privilégié des retrouvailles du dimanche soir, après une dure semaine de labeur. Les hommes et les femmes se retrouvaient pour discuter, donner des nouvelles des « vieux » restés à la maison.

L'ambiance y était conviviale, c'était un moment de répit.

Et pendant que les parents jouaient aux cartes au café Coynel, les enfants dansaient au café d'à côté...

C'est un véritable microcosme, où ne s'apaisent cependant pas les conflits et où ne se gomment pas les discriminations. Le café renforce la cohésion de la communauté. Il fait aisément office de « parlement du peuple ».

Certains cafés enginois possèdent aussi des chambres. en moyenne deux où logent des gens de passage, qui peuvent parfois se fidéliser au cours des années.

Les logeurs et les aubergistes ont toutefois des obligations envers la police.

Ils sont tenus d'inscrire jour par jour et « sans aucune rature, ni blanc » les noms, prénoms, qualités, domiciles, professions, date d'entrée et de sortie, pays de naissance, domicile habituel, papiers de sûreté fournis, de toutes les personnes qui passent même une seule nuit chez eux.

Ils doivent ainsi présenter ce registre au moins une fois par mois, et chaque fois qu'on le leur demande, soit aux officiers de police, soit à ceux commis à cet effet.

Garni tenu
rue _____

Ecrire très lisiblement

Nom _____
Prénoms _____
Date de naissance _____
Lieu de naissance _____
Département ou pays _____
Nationalité _____
Domicile habituel _____
Adresse _____
Profession _____
Enfants accompagnant le chef de famille _____
Venant de _____
Moyens de transport ⁽¹⁾ _____
Allant à _____
Pièces produites ⁽²⁾ _____

Date d'entrée en France ⁽³⁾ _____, le _____
Signature du Voyageur : _____

Chambre N° _____

(1) Si automobile ou motocyclette, indiquer le numéro du véhicule.
(2) Pour les étrangers passeport ou carte d'identité en mentionnant date et lieu de délivrance.
(3) Pour les personnes venant d'autres pays.

A son arrivée chaque voyageur est tenu d'inscrire ci-contre les renseignements demandés. Seuls les enfants âgés de moins de 15 ans accompagnés de leurs parents figureront numériquement sur la fiche du chef de famille



S'ils manquent à cette formalité, ils demeurent civilement responsables des désordres et des délits commis par ceux qui logent dans leur maison et peuvent être punis d'une amende allant de 6 à 10 francs ! (en 1930).

A partir de la seconde moitié du XX^e, les cafés d'Engins ferment les uns après les autres. La tendance s'accélère surtout à partir des années 1950.

En 1960, il ne reste plus que 2 cafés aux Jaux.

En 1971, 1 café.

Fin 1998, c'est la fermeture du dernier café enginois.

La transformation des campagnes en « village-dortoirs » est à l'origine de cette désaffection pour les cafés d'antan.

Les cafés d'autrefois tenaient un véritable rôle social qu'on a du mal à se représenter aujourd'hui.

C'était au temps où la télévision n'existait pas, où l'on ne communiquait pas par fax ni par mail, mais autour d'un verre au café du coin.

C'était au temps où l'on prenait le temps...



EH



(Anecdotes recueillies auprès de Marie-Louise Durand et Monique Dalbion)

Toponymie

Les conducteurs des véhicules qui traversent les Jaux, bien souvent à trop vive allure et sans prêter attention aux quelques maisons qui bordent la route, savent-ils que ce lieu était, il y a à peine une centaine d'années, un hameau où régnait une vive animation ? Le hameau des Jaux c'était le va-et-vient de la diligence, de la patache, des calèches, des trains de bois, accompagnés tout au long de la route par le torrent « le Furon », là où les eaux sont tantôt calmes et forment un miroir, tantôt subitement déchaînées.

Après la pénible montée des 12 kilomètres depuis Sassenage, la route traversait une jolie miniature de gorges « les gorges du Furon » pour atteindre le hameau des Jaux où les auberges suivaient la configuration de la route. Halte obligée des voitures pour le repos des chevaux et le changement d'attelage pendant que les voyageurs profitent de cette étape pour se rafraîchir ou même se restaurer.

A la sortie des Jaux, un embryon de terrasse sur la rive donnait asile à « la scierie Coynel » ; plus loin d'autres gorges mènent au plateau du Vercors.

Auriez-vous imaginé que tous les 13 août, au hameau des Jaux se déroulait la foire aux bestiaux : boeufs, génisses, vaches et taureaux sont attachés les uns à côté des autres pour être négociés au meilleur prix ; que le 24 juin « la vogue », jour de grande fête, faisait danser garçons et filles d'Engins et des communes avoisinantes ?

Et l'origine du nom de Jaux me direz-vous ? Encore une fois, dans ce domaine, la prudence reste de mise. René Truc dans son essai de toponymie régionale, « Les noms de lieux du Vercors », indique que Jaux pourrait représenter le nom du coq s'il a pour origine le terme latin *gallus*. Mais il précise également que les mots formés sur la racine ancienne *gal-* seraient susceptibles de désigner un endroit rocheux. Auriez-vous connaissance d'une autre interprétation ?



DM



Le colporteur

Ce métier fut longtemps libre : il semble n'avoir été réglementé qu'au XVII^e siècle. Ils devaient savoir lire et écrire et être présentés au lieutenant de police. Dans l'exercice de leur activité, ils avaient obligation de porter ostensiblement un écusson de cuivre avec le mot « *colporteur* ».

De la Toussaint à Pâques, certains hommes valides s'expatrient, pour devenir par nécessité « *Commerçants de voyage* ». Ils portaient sur leur dos une « balle » garnie pouvant peser jusqu'à 50 kg, sur des chemins peu sûrs, en plein hiver. Les plus riches s'aidaient d'un mulet. Dans les premiers temps, les colporteurs vendaient des plantes et des semences cueillies dans la montagne ou le surplus des fabrications locales. Puis, il se spécialisèrent, empruntant l'argent nécessaire à leur campagne et réglant leurs dettes à leur retour.

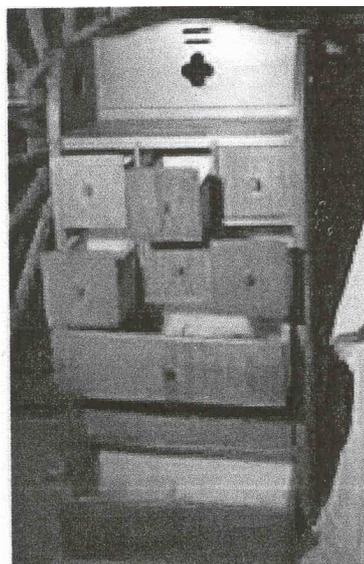


L'histoire du colportage est liée à la difficulté de vivre dans les pays de montagnes.

Au XIX^e siècle, certains hommes de la montagne étaient contraints de se déplacer pour survivre pendant l'année, vu le peu d'argent que leur rapportait leur métier d'agriculteur. Ils partent après la moisson pour revenir à Noël, ils repartent jusqu'à Pâques et restent pour la moisson. Et ainsi de suite...

Avec leur balle sur le dos, ils faisaient du porte-à-porte pour vendre leur précieuse marchandise qui était constituée de fils, d'agrafes, de la rouennerie (toutes sortes de tissus), de la mercerie. Le commerçant de voyage diffuse d'abord des productions de l'industrie locale, en particulier la ratine (tissu de laine), du drap et des articles de laine. Puis il offre un assortiment de tissus nécessaire à la famille, à la maison : toutes sortes de coton, du coutil, du droguet, de la serge, de la flanelle, des boutons, des aiguilles.

Une fois par an, pendant la saison d'été, les représentants des industriels et des fabricants de textile visitent un à un les colporteurs de la vallée pour leur présenter leurs produits et préparer les commandes pour la prochaine tournée.



A Engins, c'était « le *Marchand Rouge* ». On l'appelait ainsi parce qu'il avait un costume de velours grenat et la figure toute rouge ! Il cheminait lentement de village en village, tel un escargot portant sa coquille. Dans les chemins creux flanqués de murailles, on ne voyait que sa hotte, sorte de commode haute de quatre pieds. Arrivé sur le seuil d'une maison, il heurtait l'huis de son bâton ferré, attendait poliment qu'on l'invitât à entrer. Après avoir salué, il se baissait pour ne pas toucher au passage le linteau de la porte, s'approchait de la table où il déposait son faix. Il détachait alors les deux bricoles de cuir qui lui sciaient les épaules, se redressait en se massant les reins avec un soupir de soulagement et quelques injures à l'adresse de sa caisse, s'épongeait le front et le cou dans un grand mouchoir à carreaux. La route avait été longue, le soleil ardent, le vent plein de traîtrises. Même soulagé de son fardeau, le marchand rouge continuait de porter le buste en avant, comme pour équilibrer une invisible charge.

- *Vous boirez bien une gorgée ?*
- *C'est pas de refus !*

Après avoir éclusé un solide bol de vin, il retirait la longue tige métallique qui bloquait les tiroirs pendant la marche et les étalait sur la table.

Aussitôt, il faisait l'article :

- *Des boutons de nacre, comme en ont les dames de Paris. Du fil incassable, tel que je vous le dis. Des crayons à papier que c'est un plaisir d'écrire avec. Et de la tisane d'Espagne, contre toutes sortes de douleurs : vous en buvez et vous êtes guéri. Pour les hommes, voici de la pierre à briquet extra, de la mèche d'amadou, des allumettes qui flambent mieux que celles de la Régie, mais aussi des boutons, du fil, des aiguilles. Profitez-en !*

Les femmes approchaient, se laissaient tenter. Elles extrayaient des tiroirs de l'élastique rose, des aiguilles à coudre et à tricoter, des boutons multicolores cousus sur un rectangle de carton, de la bimbeloterie, des bijoux de pacotille. Le colporteur les autorisait volontiers à fouiller à leur guise, se contentant de dire :

- *Sacrebleu, ne me mélangez pas tout !*

Puis il se campait sur le seuil et rameutait le voisinage. Il savait par expérience que les femmes se laissent plus facilement séduire par un article quand on les réunit. Chaque acheteuse potentielle porte en elle, la crainte confuse que sa voisine fixe son choix sur l'objet qu'elle convoite. De la sorte, le boniment est simplifié, la vente plus rapide. Et puis, cette façon de procéder évitait au marchand ambulant de devoir faire du porte à porte et, surtout, de ranger son matériel après chaque maison visitée.



Après maintes palabres et exclamations, on payait. Le *Marchand Rouge* enfouissait les pièces de monnaie dans une bourse de cuir passée dans la ceinture. Il agissait sans hâte. La vente était-elle médiocre ? Il tentait une ultime séduction :

- *Alors, c'est bien tout ? Pas de regret ? Je remballe ?*
- *Quand repassez-vous ?* risquait une femme.
- *L'an qui vient, si Dieu est d'accord...*



Un jour, je fus témoin d'une scène dont je me souviens dans les moindres détails. Avant de prendre congé, le colporteur avait réuni les hommes :

- Hé ! Les estafiers ! Venez voir un peu !

Comme je m'approchais, il me repoussa vivement !

- C'est pas pour les gosses !

Du tréfonds de sa blouse, l'homme avait mystérieusement extrait ce qui semblait être un miroir de poche. L'ayant calé dans sa main, face contre la paume. Puis, retournant l'objet et en cachant une partie du pouce, il présenta quelque chose qui fit se récrier les hommes et leur arracha des commentaires. Chacun voulut se procurer ce miroir à alouettes. Le marchand « fit un malheur ».

Las ! Je n'avais rien vu du spectacle. J'avais remarqué avec plaisir qu'un grand cousin s'était laissé séduire. Quelques jours plus tard, à force d'insistance, il devait satisfaire mon désir de connaître. Sur le dos du miroir était peint un portrait de femme nue et suivant l'inclinaison du miroir, elle écartait les jambes !!!! Que votre respect soit sauf !

J'enviais ce marcheur infatigable qui, bon an mal an, parvenait à vivoter, parcourant tant de lieues pour un si maigre profit.

Dans les années 40, les abandons du métier sont de plus en plus fréquents en partie à cause du chemin de fer et des camionnettes qui sillonnent les villages à jours fixes. Pour les habitants qui n'avaient pas de moyens de locomotion, ce fut une aubaine, mais hélas, la disparition du métier de colporteur.



FP

